

Protocole sanitaire. Les écoles continuent de s'adapter

Le protocole sanitaire a été actualisé pour la rentrée scolaire, lundi 3 janvier puis jeudi 6. Les nouvelles règles d'isolement et de dépistage obligent les écoles élémentaires à s'organiser en permanence.

Les écoles continuent de s'adapter à la situation épidémique du pays. Pour endiguer la flambée des cas, le Gouvernement leur a demandé d'appliquer un nouveau protocole sanitaire à partir du lundi 3 janvier, jour de la rentrée scolaire.

Les évolutions sont limitées, les principaux changements concernent les règles d'isolement et la stratégie de dépistage après un cas positif dans une classe.

Niveau 3 maintenu

Jean-Luc Legrand, le directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) de l'Orne, était en déplacement à l'école Jean de la Fontaine, mardi 4 janvier.

Le but ? « **Voir comment se met en oeuvre** » le nouveau protocole. « **Les écoles restent au protocole de niveau 3, avec les mêmes aménagements qu'en décembre, avant les vacances. Ce qui a changé, ce sont les conditions de tests en cas d'un résultat positif dans une classe** », a présenté le Dasen.

Pour revenir en classe, un élève cas contact, âgé de moins de 12 ans, doit présenter un test négatif à J+0. Il doit également fournir deux auto-tests négatifs, réalisés à J+2 et J+4, attestés sur l'honneur par les parents.

Mais le Gouvernement a actualisé, jeudi 6 janvier, cette disposition. Désormais, les élèves n'auront plus à recommencer ce parcours de trois tests si un nouveau positif est déclaré dans leur classe dans un délai inférieur à sept jours.

Quant aux enfants positifs, ils seront placés à l'isolement durant 5 à 7 jours, selon les situations. « **Toutes les précédentes recommandations sont conservées : règles de distanciation, aération des salles, utilisation du gel hydroalcoolique, maintien des gestes barrières, brassage entre les élèves limité** », a poursuivi Jean-Luc Legrand.

Le port du masque reste également imposé, en intérieur comme en extérieur, aux élèves à partir de l'élémentaire.

Rentrée sans accroc

Un dispositif conséquent qui nécessite une adaptation permanente des établissements scolaires.

« **À chaque fois, on se prépare à se préparer à quelque chose. Mais on commence à s'habituer et à gérer sans difficultés** », admet Philippe Lecapitaine, le directeur de l'école Jean de la Fontaine.

Jean-Luc Legrand a salué le « **remarquable travail des enseignants et des équipes** » qui ont permis de « **maintenir l'accueil des enfants et la continuité pédagogique** » depuis le début de l'année scolaire.

Pour l'école du quartier de Perseigne, la rentrée a été « **gérée comme une journée classique** ». « **On s'attendait à une rentrée délicate. Finalement, elle a été somme toute classique. On n'a pas eu à gérer de situation d'urgence** », signale Philippe Lecapitaine.

Et d'assurer que l'école est prête en cas de tests positifs d'élèves ou d'enseignants : « **On appelle les parents des élèves de la classe concernée pour les prévenir. La majorité viennent récupérer leur enfant. Pour les autres élèves, on les maintient isolés dans une salle en attendant l'arrivée de leurs parents.** »

L'école a abordé cette semaine de la rentrée avec un professeur positif et absent. Il a été « **remplacé** » et est revenu jeudi 6 janvier.

Romarc LARUE



Philippe Lecapitaine, directeur de l'école Jean de la Fontaine, et son équipe « commencent à s'habituer » aux nouvelles dispositions gouvernementales.